

Réunion de rentrée LAS 2025/2026

le 15/09/2025

Division de la formation
Scolarité PASS-LAS



Université
de Toulouse

PROGRAMME DE LA RENTRÉE LAS

Accueil :

- **M. le Professeur Norbert TELMON**, Président de jury PASS-LAS
- **Mme le Professeur Monique COURTADE-SAÏDI**, Coordinatrice pédagogique

Présentation :

- Tutorat Associatif Toulousain

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE : LAS

OPTION SANTÉ

- Accès aux cours via Moodle : Voir mode d'emploi inscription aux enseignements

Mercredi 12 novembre 2025

- Démarrage des cours d'accompagnement :

Mardi 18 novembre 2025

(mardi soir : 20h30/22h00 et samedi matin 9h00/10h30 et 10h30/12h00)

- Examen session 1 :

Lundi 23 mars après-midi 2026 au MEETT

- Examen session 2 :

Lundi 18 mai après-midi 2026

- Oraux (2^{ème} groupe) :

du 17 au 18 juin 2026

*Calendrier détaillé et lien
zoom déposés sur Moodle le
07/11/2025*

*Calendrier détaillé sur Moodle dans la rubrique :
Informations Pédagogiques et administratives/scolarité-
enseignement*

NUMERUS APERTUS 2025/2026

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Total MMOP	Masso-Kiné
2025-2026 TOTAL	410	30	106	144	690	
Passerelles (7.4%)	21	4	6	20	51	
Etudiants diplômés étrangers hors UE		(2)		(5)	(7)	
2025-2026 PASS/LAS	389	26	100	124	639	28
PASS (44.5%)	196	11	48	52	307	23 Tlse : 18 Rodez : 5
LAS-2+3 (30.1%)	122	9	34	43	208	5 Tlse
LAS-1 (18%)	71	6	18	29	124	

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ

**Pré-requis pour suivre les enseignements ; passer l'option santé ;
candidater à MMOPK,**

Dès demain la scolarité PASS-LAS de la faculté de santé adressera aux responsables des établissements des licences de l'INUC, de l'UT2, de l'UTC, de l'UT3 une communication spécifique à transmettre à leurs étudiants indiquant la procédure permettant de se faire connaître, en vue de réaliser l'inscription obligatoire.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ : LAS 1

INUC → Inscription **OBLIGATOIRE** plateforme Ecandidat

du 18/09 au 25/09/25

Communication par le biais de votre scolarité INUC pour l'aide à l'inscription

UTC et UT → **Aucune démarche à effectuer**

- **Fin Octobre** : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr/>
- **Début Novembre** : Finalisation des inscriptions

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ : LAS 2-3

Tous les LAS2-3  Inscription **OBLIGATOIRE** plateforme Ecandidat
du 18/09 au 25/09/25

Communication par le biais de votre scolarité de licence pour l'aide à l'inscription

- **Fin Octobre** : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé
<https://sante.univ-tlse3.fr/>
- **Début Novembre** : Finalisation des inscriptions

COMPTE NUMÉRIQUE UT₃

- Une fois les inscriptions réalisées, vous devrez **activer votre compte numérique** pour pouvoir accéder aux enseignements sur Moodle, à votre ENT...
- Vous disposerez ainsi d'une adresse mail institutionnelle **prenom.nom@utoulouse.fr** qui sera considérée comme officielle.

Vous y recevrez toutes les informations importantes (examens, démarches requises...)

MCC de L'OPTION SANTÉ

Nom de l'UE	Descriptif de l'UE	ECTS	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE mineure santé (semestre 2)	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 1^{ère} partie</u> Chimie Génome Biochimie Physique et Physiologie Biostatistiques Initiation à la connaissance du médicament	10 (50%)	35 à 40 QCM	1h15
	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 2^{ème} partie</u> La cellule et les tissus Anatomie Santé Société Humanité Méthodologie et connaissance des métiers	(50%)	30 à 35 QCM	1h

Validation si note $\geq 10/20$
 Pas de note éliminatoire

L'absence à 1 épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0

RÈGLES DE CORRECTION DES QCM

- QCM sans patron de réponse
- Chaque question comprend 5 items de réponse (A B C D E).
- **Les règles de calculs sont les suivantes :**
 - ❖ Item juste : + 0.20
 - ❖ Item non coché : 0
 - ❖ Item faux ou double coche en haut et en bas : - 0.10
- La note d'une question vaut 1 point si les 5 items sont justes.
- La note d'une question ne peut être négative. Elle serait ramenée à zéro si c'était le cas.

Licences Accès Santé : LAS 1

Formations LAS-1 année universitaire 2025/2026		Ets
LAS1 - Administration économique et sociale - option Santé	UT1	
LAS1 - Droit - option Santé		
LAS1 - Droit (Antenne de Montauban) - option Santé		
LAS1 - Chimie - option Santé	UT3	
LAS1 - Electronique, énergie électrique, automatique - option Santé		
LAS1 - Mathématiques - option Santé		
LAS1 - Sciences et humanités - option Santé		
LAS1 - Mécanique - option Santé		
LAS1 - Physique, Chimie - option Santé		
LAS1 - Physique - option Santé		
LAS1 - Sciences de la vie - option Santé		
LAS1 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - option santé		
LAS1 - Droit - option Santé	INUC	
LAS1 - Informatique - option Santé		
LAS1 - Mathématiques - option Santé		
LAS1 - Physique, chimie - option Santé		
LAS1 - Psychologie - option Santé		
LAS1 - Sciences de la vie - option Santé		
LAS1 - Langues étrangères appliquées affaires et commerce international - option Santé		

CLASSEMENT LAS 1

- **Note de l'option santé (10 ECTS) qui compte pour 30 %**
- +
- **Note harmonisée *du 1er semestre* de l'année de licence (30 ECTS) qui compte pour 70 %**

!/ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définis par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

ACCÈS MMOP LAS 1

- **Choix de filière(s) et candidature**
- **Choix définitif des étudiants à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves**

Si non affecté à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves :

- *Épreuves orales* du 2nd groupe
- **Choix définitif des admis du 2nd groupe d'épreuves**

/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

Prérequis pour intégrer la filière : note $\geq 10/20$ à la 1^{ère} session de l'option santé et validation de l'année de Licence à la 1^{ère} session.

CANDIDATURE LAS₁ AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel, les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1
- Note $\geq 10/20$ au semestre impair (S1) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS1 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1^{ère} session,

sa candidature est annulée et il ne perd pas de chance d'accès.

GROUPES D'ÉPREUVES

- **1^{er} groupe** : <50% du NA de chaque filière
- **2^{ème} groupe, épreuve orale** : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves :

1 ^{er} groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 ^{er} groupe)	70%
2 ^{ème} groupe d'épreuves	30%

Licences Accès Santé : LAS 2-3

L2 L3 - Administration économique et sociale - option Santé	UTC
L2 L3 - Droit - option Santé	
L2 L3 - Droit - option Santé (Antenne Montauban)	
L2 L3 - Economie - option Santé	TSE
L2 L3 - Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement - option Santé	UT2
L2 L3 - Histoire - option Santé	
L2 L3 - Mathématiques et informatique appliquées aux Sciences Humaines et Sociales - option Santé	
L2 L3 - Philosophie - option Santé	
L2 L3 - Sciences du langage - option Santé	
L2 L3 - Sciences sociales - Gestion appliquée aux SHS - option Santé	
L2 L3 - Sociologie - option Santé	
L2 L3 - Chimie - option santé	UT3
L2 L3 - Electronique, énergie électrique, automatique - option Santé	
L3 - Génie civil - option Santé	
L2 L3 - Informatique - option Santé	
L2 L3 - Mathématiques - option Santé	
L2 L3 - Mécanique - option Santé	
L2 L3 - Physique - option Santé	
L2 L3 - Physique, chimie - option Santé	
L2 L3 - Sciences et humanités - option Santé	
L2 L3 - Sciences de la vie - option Santé	
L2 L3 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - option santé	
L2 L3 - Droit - option Santé	
L2 L3 - Droit et Gestion - option Santé	
L2 L3 - Electronique, énergie électrique, automatique - option Santé	INUC
L2 L3 - Informatique - option Santé	
L2 L3 - Langues étrangères appliquées affaires et commerce international - option Santé	
L2 L3 - Lettres - option Santé	
L2 L3 - Mathématiques - option Santé	
L2 L3 - Physique, chimie - option Santé	
L2 L3 - Psychologie - option Santé	
L2 L3 - Sciences de la vie - option Santé	
L2 L3 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - option santé	

CLASSEMENT LAS 2-3

- La note minimum de 10/20, avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex, au **semestre 3** pour les L2 et au **semestre 5** pour les L3 est prise en compte pour établir le classement.

!/ \ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

ACCÈS MMOP-K LAS 2-3

- **Choix de filière(s) et candidature**
- **Choix définitif des étudiants à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves**
 - Si non affecté à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves :
 - *Épreuves orales* du 2nd groupe
- **Choix définitif des admis du 2nd groupe d'épreuves**
 - /!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

Prérequis pour intégrer la filière :

- Avoir validé les 10 ECTS de l'option santé acquis soit :
 - à partir d'un PASS ou à partir d'une LAS1-2 validés antérieurement en session 1 ou en session 2 ;
 - dans l'année en cours (L2 ou L3) en s'inscrivant à l'option Santé ;
 - soit dans le cas d'un PASS-UT3 non validé après avoir obtenu en session 2 une moyenne égale ou supérieure à 8/20 sur les 50 ECTS de santé.
- Validation de l'année de Licence à la 1^{ère} session (60 ECTS)

CANDIDATURE AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1 (si non validée antérieurement)
- Note $\geq 10/20$ au semestre impair (S3 et S5) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS2-3 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1^{ère} session,

sa candidature est annulée et il ne perd pas de chance d'accès.

GROUPES D'ÉPREUVES

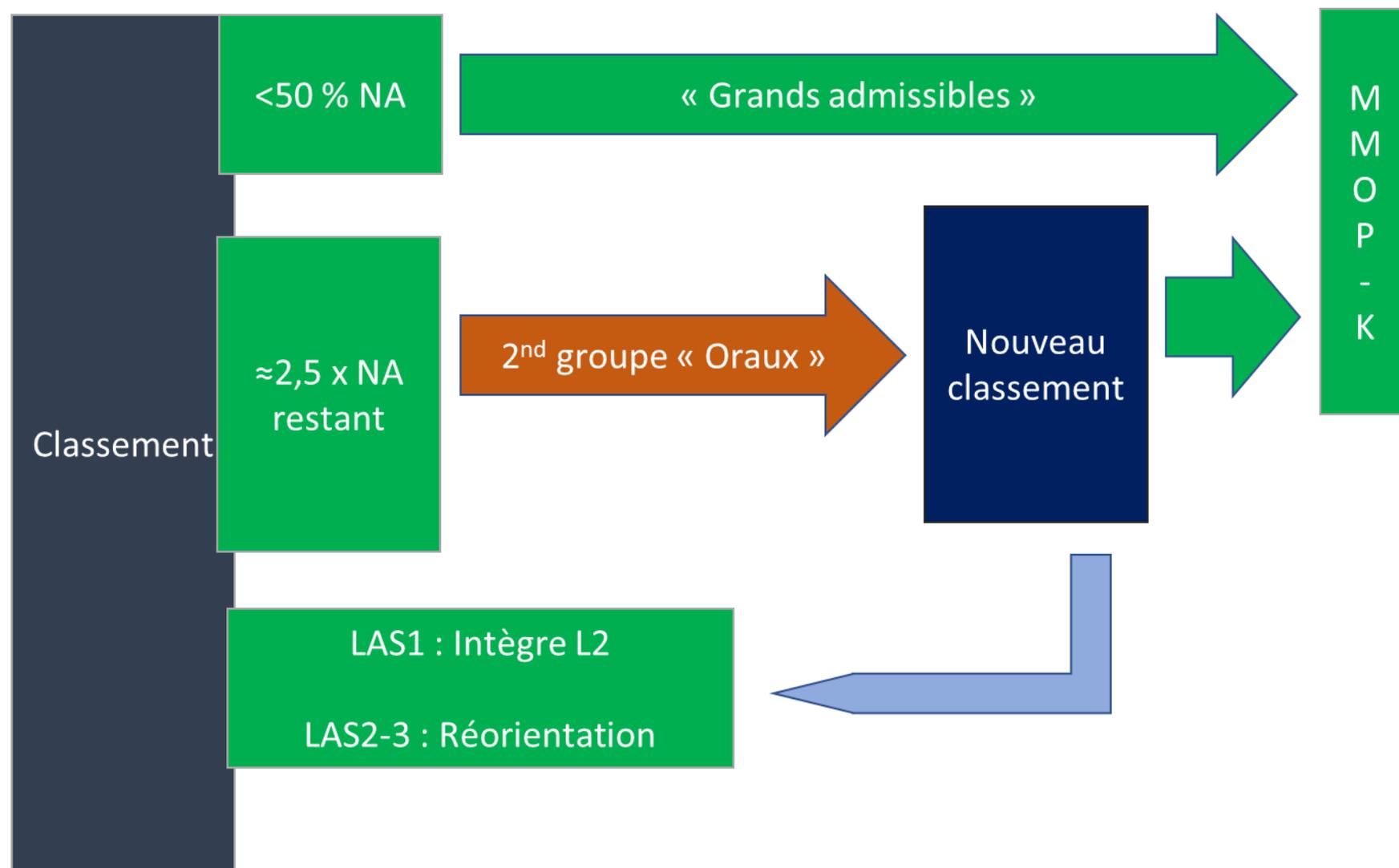
- **1^{er} groupe** : <50% du NA de chaque filière
- **2^{ème} groupe, épreuve orale** : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves :

1 ^{er} groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 ^{er} groupe)	70%
2 ^{ème} groupe d'épreuves	30%

SCHÉMA GÉNÉRAL ACCÈS MMOP (K)



L'Amphi dit « Garnison » pour l'accès aux filières MMOP-K

est la procédure au cours de laquelle les étudiants choisissent leur affectation définitive, en fonction de leur ordre de classement à l'examen.

Il se tiendra début juillet dans un amphithéâtre de la faculté de santé.

La présence est obligatoire.

COMMUNICATION

- **SITE INTERNET**

En ce début d'année vous trouverez sur le site internet de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr> : *calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances.*

- **MOODLE**

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire de l'option santé seront répertoriées **sur Moodle rubrique Informations Pédagogiques et administratives/scolarité-enseignement.**

!/ une auto inscription est nécessaire au préalable dans chaque cours + informations pédagogiques et administratives

(voir mode d'emplois sur site de la fac de santé)

Il est actualisé tout au long de l'année, il vous appartient de le consulter régulièrement.

(Calendrier universitaire, programme des enseignements, modalités de contrôle des connaissances, emplois du temps des cours d'accompagnement, examens, résultats...).

- **ENT**

Relevé de notes

- **MESSAGERIE ÉTUDIANTE (compte numérique – ENT)**

TRES IMPORTANT : seule votre adresse **institutionnelle universitaire**
« prénom.nom@utoulouse.fr » sera considérée comme officielle.

Des informations importantes seront envoyées à cette adresse, il vous appartient de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.

- **SCOLARITÉ**

Votre scolarité est gérée par le service scolarité PASS-LAS situé au bât A0 – 1^{er} étage – Division de la formation :

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (Fermé au public les mercredis et vendredis).

Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

CONTACTS

- **Division de la formation**
Responsable : Nathalie Moreau
- **Scolarité PASS – LAS**
Responsable : Céline Louchkoff
Gestionnaires :
Yannick Brunet - 05 62 88 90 15
Lise Cassan - 05 62 88 90 38
las.gestion@utoulouse.fr
- **Apparitrice bâtiment A6**
Nathalie Da-Paz – 05 62 88 90 04
nathalie.da-paz@utoulouse.fr

CONTACTS

- **Pôle handicap (Phe)**

Pour bénéficier des aménagements spécifiques dans le cadre de vos études et/ou examens à l'université Toulouse, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui vous accompagnera dans vos démarches.

phe.contact@utoulouse.fr

Tél : 05 61 55 78 81

- **Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP)** aide les étudiants, tout au long de leur parcours à l'université, pour définir un projet de formation et d'insertion, rechercher des informations sur les diplômes, les métiers, les entreprises, le marché de l'emploi.

<https://www.univ-tlse3.fr/contactez-le-scuio-ip-de-l-ut3>

- **Le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Simpps)** est un service médical et social exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants. Ils peuvent prendre des consultations (addicto ...) sur rendez-vous avec des médecins généralistes, des spécialistes et des assistantes sociales.

Tél : 05 61 55 73 67

- **Bibliothèque Universitaire Santé (BU)**

busante@utoulouse.fr

Tél : 05 62 17 28 70

Toutes ces informations sont visibles sur Moodle : rubrique Informations pédagogiques et administratives



Merci
Bonne rentrée universitaire
Bon courage